

TÉMOIGNAGES

Le 5 JUIN 1952
4h. de l'après-midi.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, je vous invite au silence. Nous étions à étudier le bill 210 lors de la dernière réunion. Je n'avais mentionné aucun article mais maintenant l'article 1 est mis à l'étude. Est-il adopté?

Notre travail d'aujourd'hui sera exécuté dans l'ordre suivant; tout d'abord, nous entendrons M. Wardroper, qui répondra à une question posée le 3 juin: quel est le nombre des citoyens canadiens qui ont combattu dans les rangs de l'armée japonaise. Il va lire un exposé sur ce sujet puis nous entendrons M. Erichsen-Brown et, pour finir, M. Napier.

M. W. K. Wardroper, de la Division consulaire, ministère des Affaires extérieures, est appelé:

Le TÉMOIN: Il n'a pas été possible de déterminer le nombre de Canadiens qui ont combattu dans les rangs de l'armée japonaise pendant la seconde Grande Guerre. On sait qu'au moment du déclenchement des hostilités avec le Japon, il y avait 205 citoyens canadiens de naissance ou naturalisés et 1,483 enfants résidant au Japon pour une période temporaire ou en permanence. Quelques-uns étaient dans le pays pour affaires, ou en visite, tandis que d'autres s'étaient établis là-bas pour plus longtemps.

M. FLEMING: Ces personnes étaient-elles de race japonaise?

Le TÉMOIN: Oui, elles étaient de race japonaise. Certains de ces enfants ont naturellement atteint l'âge militaire au cours de la guerre et ils ont été comme leurs parents, sujets aux lois de la conscription au Japon. Ils y étaient considérés comme des Japonais. De ce total d'environ 1,700 personnes, environ 350 ont attiré notre attention depuis la fin de la guerre. Ces derniers se sont présentés à la mission de liaison canadienne à Tokyo, pour demander, dans la plupart des cas, un certificat prouvant leur citoyenneté canadienne, et quelques-uns, pour affaires consulaires. Nous avons découvert, après enquête, que parmi ces 350 individus, 30 avaient combattu dans les rangs de l'armée japonaise. On peut donc conclure, d'après les renseignements obtenus à l'heure actuelle, que moins d'une personne sur dix, parmi les Canadiens qui résidaient au Japon durant la guerre, a combattu avec l'armée japonaise. Si l'on se sert de ces chiffres comme d'une base de calcul, on peut dire qu'environ 150 individus, sur un total de 1,700, ont fait du service dans l'armée japonaise. Le chiffre est probablement plus bas, car une grande proportion de ceux qui se sont présentés à la mission de liaison étaient des adultes; ces derniers n'auraient pu servir dans l'armée japonaise au moment de la guerre car, alors, ils n'étaient que des enfants.

M. STICK: Désirent-ils revenir au Canada pour y vivre?

Le TÉMOIN: Certains d'entre eux le désirent peut-être; quand ils se présentent à la mission, ils nous disent, la plupart du temps, qu'ils désirent obtenir la preuve de leur citoyenneté canadienne.

M. STICK: La preuve de leur citoyenneté canadienne?

Le TÉMOIN: C'est exact. Je crois que l'on comprendra que les activités du temps de guerre d'un Canadien au Japon sont chose très difficile à déterminer, à moins que la personne en question ne se présente elle-même à la mission. Il y a